

ORGANISATION NEURO-LINGUISTIQUE DU LANGAGE

M. CHABOUR, A. N. MASMOUDI

*Service de Neurologie
CHU Bab El Oued - Alger*

Depuis plus de 150 ans, la neurologie a établi que des lésions localisées de l'hémisphère dominant entraînent des troubles du langage. Elles correspondent à des zones très limitées. L'une antérieure (aire de Broca), l'autre postérieure (aire de Wernicke). La lésion de l'une entraîne des troubles différents de la lésion de l'autre.

Devant ces données, une question n'a cessé de se poser : que localise-t-on dans les aires du langage ? Quelles sont donc en termes de physiologie du cerveau les fonctions de ces zones ?

Pour tenter de répondre à cette question, un essai de définition du langage passant par la linguistique générale est nécessaire.

Le langage est un système de signes ; le signe se définissant par la relation d'un signifiant et d'un signifié.

Le signifiant est constitué de son dont l'unité est le phonème. Les phonèmes correspondent à l'ensemble des sons élémentaires que peut produire l'appareil phonatoire de l'homme. Ils doivent être assez différents les uns des autres pour minimiser les risques de confusion entre les mots.

Chaque langue opère une sélection arbitraire parmi ces phonèmes (une trentaine) privilégiant tels ou tels traits articulatoires.

Le signifié est constitué de sens dont l'unité est le mot. Les mots résultent de la combinaison de phonèmes ; leur contenu sémantique n'est pas figé, il varie considérablement suivant le contexte. Ceci conduit à reconnaître la valeur sémantique de la phrase, autre unité de signifié résultant de la combinaison des mots entre eux suivant les règles de la grammaire.

Ce modèle d'organisation commun à toutes les langues suggère que les langues respectent des lois fondamentales communes liées aux dispositions innées du cerveau de l'homme et ferait dire à un extra terrestre

que malgré leurs langues mutuellement incompréhensibles, les terriens ne parlent qu'une seule et même langue.

Le signe linguistique s'analyse donc en termes de signifiant et de signifié. L'analyse consiste en un processus de segmentation d'une chaîne sonore produisant les unités de son au plan du signifiant et un processus d'opposition des unités de son les unes par rapport aux autres permettant de les identifier donc de les choisir pour produire des unités de sens au plan du signifié.

La notion de processus renvoie à la notion de capacité. Le langage peut ainsi se définir comme analyse, celle-ci renvoyant à une double capacité cérébrale : la capacité de produire les unités de signifiant localisée dans l'aire de Broca et la capacité de les choisir localisée dans l'aire de Wernicke.

Il y a comme un double déterminisme : l'un anatomique (deux aires du langage pour deux capacités cérébrales) et l'autre linguistique (deux plans pour définir le signe linguistique) : la capacité de produire les unités linguistiques se projetant sur le plan du signifiant et la capacité de les choisir sur le plan du signifié.

Ainsi conçu, le langage résulte de la rencontre obligatoire de capacités cérébrales conjointes et du système de signes, avec la double perspective :

- de la non acquisition du langage si l'un vient à manquer (absence des capacités cérébrales dans les encéphalopathies précoces de l'enfant, absence du système des signes dans le cas de l'enfant loup).
- de troubles neuro-linguistiques du langage :
 - à type d'aphasie par atteinte des capacités cérébrales (si le langage est acquis).
 - à type de dysphasie de développement par insuffisance des capacités cérébrales (si le langage est en voie d'acquisition).

Il n'est pas erroné de penser que si les aires du langage n'étaient pas deux mais trois, quatre, ou n, les capacités linguistiques cérébrales seraient trois, quatre, ou n, et les

linguistes pour rendre compte du langage devraient recourir à un mode à trois, quatre, ou n plans pour définir le signe linguistique. ■